

ENVIRONNEMENT

Wavre partenaire du contrat de rivière «Dyle et Affluents» !



Le programme complet 2008-2010 du Contrat de rivière a été signé le 12 décembre à Moriensart

La Ville de Wavre vient d'adhérer au Contrat de rivière Dyle et affluents. Le Conseil communal a approuvé cette adhésion à l'unanimité, fin octobre. Wavre a donc participé pour la première fois à la signature officielle du programme d'actions. Un programme qui s'articule autour de 19 objectifs, notamment le nettoyage des dépôts de déchets divers le long des cours d'eau, la lutte contre les plantes invasives le long des berges, la lutte contre les ruissellements et les coulées de boue...

Des objectifs raisonnables

Chaque partenaire a été invité à formuler des engagements garantissant la réalisation de ces actions au niveau local. Pour y parvenir, des contacts ont lieu entre l'Echevin de l'En-



vironnement Marc Bastin, Jean-Marie Tricot, coordinateur de la Cellule Contrat de rivière et Alain Trussart, Député provincial et Président du Contrat de rivière, afin de réaliser une série d'actions pour les deux ans à venir.

Marc Bastin, échevin de l'Environnement :

«Le programme du Contrat de rivière est important à nos yeux. L'adhésion va nous permettre

d'avoir des formations adéquates pour notre personnel. Mais nous prenons le train en marche. Les objectifs doivent donc être définis de manière concrète et raisonnable».

Un conseiller en environnement et un éco-cantonnier

Ces engagements peuvent concerner l'épuration, la lutte con-